

l'orne

hebdo

M 9905 - - 1,30 €



E.mail : orne.hebdo@publihebdo.fr

Site internet : <http://www.orne-hebdo.fr>

Hebdomadaire issu des Mouvements de Résistance ornois - Abonnement 1 an : 63,30 €
9, place Poulet-Malassis, B.P. 208, 61006 Alençon Cedex. Tél. 02.33.82.15.15 - Fax. 02.33.32.06.15.

▼ **HOMOPARENTALITÉ**

Deux mamans à la maison



Photo d'illustration

Christine, aujourd'hui grand-mère de 57 ans, a éduqué ses deux filles avec sa compagne. Stéphanie, trentenaire, partage sa vie avec une femme et ses deux enfants. Comment vivent-elles l'homoparentalité ?

Leurs témoignages page 4

Deux mamans à la maison

Christine a élevé ses deux filles avec sa compagne. Un schéma homoparental qu'elle a assumé il y a 25 ans.

Mes filles sont bien dans leur peau. La plus âgée a 33 ans. Elle vit, dans le sud et est aujourd'hui mariée et maman de deux enfants". Christine, infirmière de 57 ans, est fière de sa progéniture. Elle est une grand-mère heureuse qui veut tordre le cou aux idées reçues : "Mes filles disent qu'elles ont eu une enfance merveilleuse", répond-t-elle aux attaques homophobes dont elle a pu être la cible. Car la Condéenne a élevé ses deux enfants avec une femme. Un parcours de vie parfois jonché d'épreuves, mais qui lui a apporté l'essentiel : le bonheur familial et l'amour.

"Pas un choix"

Christine a d'abord été mariée à un homme. C'est de cette première union que sont nées ses deux enfants. À 32 ans, elle prend la décision de quitter son époux : "J'ai compris que je préférerais les femmes". Ses filles sont alors âgées de 5 et 8 ans.

Rapidement, elle fait la connaissance d'une femme, et les choses deviennent sérieuses. "Le l'ai d'abord présentée comme étant une bonne copine", se souvient-elle. Mais à force de week-ends et de vacances partagés, la "bonne copine" devient, au fur et à mesure et tout naturellement, un membre de la famille. "Mes filles ont compris avant qu'on leur en parle. Elles savaient. Il n'y a pas eu besoin de s'expliquer".

À l'époque où elle était mariée, Christine vivait dans une commune rurale.



Fonder une famille homoparentale est-il plus simple qu'il y a 25 ans ? Christine n'en est pas sûre (photo d'illustration)

Les "autres" ont aussi compris.

Quitter son mari pour une femme en 1987, un choix courageux ? "Ce n'est pas un choix", rétorque-t-elle. "La sexualité s'impose à nous. On ne décide pas. J'ai essayé de le vivre le mieux possible, en protégeant mes filles".

"Maman bis"

Très vite, la compagne de Christine devient une "maman bis". "Une complicité s'est créée entre elle et mes filles". Un rapport particu-

lier, que les enfants ne pouvaient avoir avec leur mère naturelle. "À l'adolescence, mes filles se confiaient plus à mon amie sur certains sujets". Les enfants l'appellent par son prénom, mais dans leur cœur, la compagne de Christine est bien plus qu'un membre rapporté : "A chaque fête des mères, elle a droit à son cadeau". Une famille qui sort des schémas classiques, mais où l'amour est roi.

Si le bonheur de la cellule familiale recomposée n'a jamais été perturbé, il a tout

de même provoqué des attaques violentes que Christine a gardées pour elle : "J'avais reçu des lettres anonymes à mon travail. Il y avait écrit que j'étais une mauvaise mère, à la vie dépravée...".

"Premier wagon"

En 2002, alors que le Front National arrive au second tour de l'élection présidentielle, on lui fait savoir que "le premier wagon sera pour elle". Des mots que l'infirmière n'a jamais oubliés :

"C'est que ça a dû m'atteindre. Malgré ma volonté de traiter cela par le mépris".

Son ex-mari n'a pas échappé à l'intolérance de certains : "Il a entendu des propos déplacés sur moi. Mais à toujours su répondre comme il fallait. C'est un homme intelligent".

Cinq ans de silence

Christine a aussi dû affronter la réaction de sa propre famille : "Mes parents ne m'ont plus adressé la parole pendant cinq ans. Mais pour

ne pas briser le lien, ils ont toujours pu voir leurs petites-filles régulièrement".

De la bouche des enfants, en revanche, jamais un reproche n'est sorti : "Pour elles, c'était naturel. Il n'y a jamais eu de tabou, elles n'ont jamais caché que leur maman vivait avec une femme. La facilité avec laquelle elles abordent le sujet m'épate". Sans doute même plus à l'aise avec l'homosexualité que leur maman, elles considèrent avoir "océu un parcours d'enfants de divorcés, comme tant d'autres".

"Ouverture d'esprit"

L'éducation qu'elles ont reçue prône "l'ouverture d'esprit".

Une ouverture d'esprit que Christine regrette de ne pas être encore assez répandue : "J'ai parfois l'impression que les choses n'ont pas évolué depuis 25 ans et je ne suis pas sûre qu'avoir une famille homoparentale soit plus simple aujourd'hui. J'ai le sentiment, au contraire, que l'intolérance et le racisme ont plus droit de cité".

Pourtant, les familles "à deux mamans" ou "deux papas" ne se cachent plus... "C'est vrai, il y en a dans l'école de mes petits-enfants. On n'aurait jamais su ça à l'époque", remarque-t-elle.

Finalement, la quinquagénnaire a de l'espoir avec la nouvelle génération, dont elle admire le respect : "Chez eux, hétéros et homos font la fête ensemble et font partie d'un même groupe. La différence n'existe plus".

Emilie JOUVIN

"Ils m'appellent tata"

Stéphanie, trentenaire, partage depuis neuf ans sa vie avec une femme et... ses deux filles. "Quand je l'ai rencontrée, elles étaient bébés", raconte-t-elle. Après l'appréhension du début, les choses se sont faites naturellement : "J'avais un peu peur, et puis je me suis attachée à elles, et vice-versa". Au point que les deux enfants considèrent Stéphanie comme leur "deuxième maman" : "Je les ai élevées, je les emmène à l'école, je suis là pour eux. Ils m'appellent tata".

Deux mamans à la maison, est-ce bien vu par l'entourage familial, les voisins, les enseignants ? "La famille oui. Notre bonheur compte avant tout pour elle. Pour le reste, c'est autre chose... À l'école, on évite d'en parler pour préserver les filles. Quant aux voisins, il y a parfois des regards qui veulent tout dire. Au pays d'Alençon, il y a encore du travail concernant l'ouverture d'esprit".

Comment le vivent les enfants ? "Bien, je crois qu'elles ne se posent pas de questions. Elles sont équilibrées, heureuses et, si on les embête, je leur ai appris à répondre gentiment...".

Pour Stéphanie, il y a eu des moments de doute : "Ce n'est pas évident de gérer des enfants que l'on n'a pas portés, mais que l'on considère comme les siens. Je suis plus proche d'eux que ne l'est leur père, mais au regard de la loi, je ne suis rien pour eux".

Pourtant, Stéphanie envisage l'avenir avec sérénité : "Quoi qu'il se passe dans notre couple, je continuerai à voir les filles. On s'est mises d'accord et on en a déjà parlé avec mon amie. Les choses sont claires, on a confiance l'une en l'autre".

"Le droit à l'adoption : quelque chose qui manque"

Cinq questions à Catherine Joseph, présidente d'Orn'en ciel.

Les familles homoparentales sont-elles nombreuses ?

« Les familles homoparentales ne sont pas comptabilisées par l'INSEE. D'après l'INED (Institut National des Études Démographiques), entre 24 000 et 40 000 enfants sont élevés (données de 2005) par des concubins homosexuels en France. Il s'agit en grande majorité de couples de femmes. L'Association des Parents Gay et Lesbiens évalue un chiffre plus important : entre 100 000 et 200 000 enfants seraient concernés par l'homosexualité d'au moins un parent ».

Un couple homosexuel a-t-il le droit d'adopter ?

« Non, en France c'est interdit. Il vaut mieux mentir et se faire passer pour célibataire... C'est choquant. À partir du moment où deux personnes s'aiment, elles devraient avoir le droit de fonder leur famille. Si l'on entre dans une logique d'égalité pour tous, le droit à l'adoption pour les couples homosexuels est quelque



Catherine Joseph est présidente de l'association Orn'en ciel

chose qui manque en France. Dans d'autres pays européens - la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni - c'est autorisé ».

Deux femmes peuvent-elles avoir recours à l'insémination artificielle ? Et deux hommes à une mère porteuse ?

« Le recours à une mère porteuse est totalement interdit en France, pour tous les couples,

qu'ils soient homos ou hétéros.

L'insémination artificielle est interdite pour un couple homosexuel. Encore une fois, c'est une injustice : c'est comme si l'on ôtait la chance d'être parents à deux hétérosexuels qui ne parviendraient pas à concevoir des enfants de manière naturelle.

L'insémination artificielle pour les couples lesbiens est néanmoins autorisée dans certains pays frontaliers. Beau-

coup de femmes françaises font donc la démarche d'aller en Belgique ou en Espagne ».

Dans ce cas, que dit la loi en matière d'autorité parentale ?

« La conjointe qui n'a pas porté l'enfant n'a aucune autorité parentale. C'est la mère biologique qui bénéficie de l'autorité à 100 %. Les choses bougent tout de même : quelques jugements reconnaissent l'autorité parentale partagée à des couples homosexuels ».

L'élection présidentielle est-elle porteuse d'espoir ?

« En période de campagne électorale, les questions du mariage homosexuel et du droit à l'adoption reviennent sur le devant de la scène. Les positions des candidats sur ces thèmes influenceront le vote des homosexuels, c'est certain. Beaucoup de familles homoparentales se font du souci pour la protection de leurs enfants et réclament le droit au mariage. Elles espèrent avoir des réponses, attendent du changement ».